# **CLUB DE TENNIS DE TABLE DE BEAUCHAMP**

Centre Omnisports 25 Avenue Curnonsky 95250 Beauchamp Fiche d'inscription – Saison 2020/2021



	one a macripu	OII - 3ai30ii 2020/2	.021			cttbeauchamp.fr	
INFORMATIONS ADHER	ENT						
Nom:		F	PRENOM:				
Non de jeune fille :		С	DATE DE NAISSANCE :				
LIEU DE NAISSANCE :		N	NATIONALITE :				
SEXE:	☐ MASCULIN		□ FEMININ				
ADRESSE POSTALE:							
TELEPHONE FIXE:		7	TELEPHONE PORTABLE :				
Adresse e-mail:							
Pour les mineurs		REPRESENTANT LEGAL 1		REPRESENTAN	NT LEGAL 2		
Nом :							
PRENOM:							
TELEPHONE							
LIEN DE PARENTE :							
ENGAGEMENT PARENT	Γ <b>AL</b>						
Je soussigné(e) :		Pare	ent de l'enfant :				
		éances d'entraînement et à vé					
		e. En outre, je dégage de tout cessaires lors des entraîneme					
sportive quel que soit le m			inia, competitiona ou c	iopiacomonio pe	our se renu	c a toute n	iaiiiostation
Date et signature du	ı renrésentant lé	ual ·					
Date of Signature at	a representant le	gui .					
DROIT A L'IMAGE							
		notos ou vidéos pour agrément					
☐ Je n'autorise pas le CT	Γ Beauchamp à utiliser	r des photos ou vidéos pour ag	grémenter le site du Cli	ub ou d'autres s	upports.		
ASSURANCE							
☑ Le licencié à pris conna	issance des conditions	s d'assurance de la FFTT ( <u>http</u>	://www.fftt.com/admini	stratif/assurance	e/Resume_c	les_garantie	es.pdf)
Il est porté à votre atten vez vous exposer lors de		rire un contrat d'assurance is de table.	de personne couvrai	nt les dommag	es corpore	is auxqueis	s vous pou-
COTISATIONS						<b>-</b>	
I - LICENCES	CATEGORIES D'AGE	:				TARIFS (€)	MONTANT A PAYER (€)
Compétitions	Cotisation annu					210	
Competitions		sur 2 <sup>ème</sup> cotisation sur 3 <sup>ème</sup> cotisation et plus				200 190	
	Cotisation annu	elle				180	
Loisirs		sur 2 <sup>ème</sup> cotisation sur 3 <sup>ème</sup> cotisation et plus				170 165	
	Inscription en cours			4 Tours		100	
II - Critérium fédéral	Poussins et Benjamin : nés en 20				35		
		Minimes et Cadets : nés entre 2009 et 2007 Juniors, Seniors et Vétérans : nés avant 2007				50 55	
III - Tenue du Club		Précisez la taille XS S M L XI	***************************************			32	
		Précisez la taille XS S M L XI	L XXL			28	
IV - Don	Montant de votre do						
REGLEMENT par chèque(s	s) à l'ordre du CTT Be	eauchamp (en 4 fois maximu	( <b>m</b> )	Тота	L A PAYER	1	
		cher obligatoirement une de					
Je déclare avoir pré du questionnaire de	cédemment fourni un santé Je sais que i'en	certificat médical daté de moir gage ma propre responsabilité	ns de 3 ans à ce jour e é et qu'en aucun cas ce	et atteste avoir re elle de la FFTT r	épondu <b>NO</b> l ne pourra êt	<b>N</b> à toutes le re recherche	es questions ée.
_ Je joins un certificat	médical de pratique s	sportive de moins d'un an à la					
ia pratique du tennis		on (même pour les loisirs).	t los montions « ni s-t-	rainament mi ser	mnátition		
□ Je ne joins pas de c	eruncat medical et je d	lisposerai d'une licence portan	ı ies mentions « ni enti	ramement, ni col	inpetition »		
Cadre réservé au Club		Numéro de Licence :					

## **CLUB DE TENNIS DE TABLE DE BEAUCHAMP**

Centre Omnisports 25 Avenue Curnonsky 95250 Beauchamp
Charte d'Adhésion – Saison 2020/2021



La renommée d'un club ne dépend pas uniquement de ses résultats. Le CTT Beauchamp défend un certain nombre de valeurs, sans lesquelles, toutes pratique sportive et/ou vie du club ne pourrait avoir lieu dans de bonnes conditions.

Chaque adhérent du CTT Beauchamp doit toujours garder à l'esprit, quelles que soient les circonstances, qu'il représente son club, et qu'à travers son comportement, c'est son club qui est jugé.

### Article I - OBJET

La Charte régit :

- Les relations entre les adhérents au sein du club.
- Les relations entre les adhérent et le club.
- Les relations avec les autres clubs.
- Le comportement des autres adhérents.
- L'organisation des entraînements.

### Article II - ADHESION

Lors de son adhésion, tout membre doit :

- Remplir la fiche d'inscription.
- Payer sa cotisation.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table ou une attestation déclarant précédemment la fourniture d'un certificat médical daté de moins de 3 ans à la date de la demande d'inscription.

#### Article III - COTISATION

Elle est proposée par le Bureau et votée par le Comité directeur.

Il peut être prévu plusieurs taux de cotisation.

La cotisation est à payer au début de saison avant une date limite fixée par le club.

En cas de non-paiement, le club ne souscrira pas de licence.

En cas d'inscription après le 31 janvier, la cotisation sera payée au prorata temporis.

## Article IV - COMPORTEMENT

Un comportement moral exemplaire est demandé lors des entraînements et des compétitions de toute nature.

Le joueur doit respecter son Club, ses dirigeants, son entraineur, son équipe, le sport qu'il pratique, l'arbitre, son adversaire, le matériel, les spectateurs et enfin lui-même.

Ce respect comprend toutes les formes de comportement possible, geste, parole, politesse, jouer un match dans l'esprit, c'est-à-dire à 100% de ses moyens, le respect des horaires...

Lors des entraînements le joueur doit donner le meilleur de lui-même et être un exemple pour les autres.

Un joueur ne pouvant pas participer à une compétition doit prévenir suffisamment à l'avance son capitaine d'équipe afin qu'une solution de remplacement soit trouvée.

En cas d'infraction, des sanctions pourraient être prises par le Comité directeur.

### Article V - TENUE VESTIMENTAIRE

Lors des entraînements, la tenue est libre. Toutefois, la tenue sportive est obligatoire (short, maillot et chaussures dédiées). Toutes personne ne se présentant pas en tenue sportive se verra refuser l'accès à la séance.

Lors des compétitions officielles la tenue réglementaire est obligatoire (short de tennis de table noir de préférence, maillot du club, survêtement, du club de préférence).

Les remboursements des frais de compétitions ou de stage sont conditionnés par le port obligatoire de la tenue du club

Short, maillot et survêtement du club sont en vente auprès des membres du Bureau directeur.

### Article VI - INFRACTION

Si le club est sanctionné pour une infraction de l'un ses joueurs à l'article V, ou pour tout autre raison, *l'amende devra être payée par le joueur fautif.* 

#### Article VII - ENTRAÎNEMENT

Lorsqu'il est présent aux heures prévues, l'entraineur a priorité pour utiliser les tables, sans limitation du nombre.

L'entraineur est seul responsable de la séance et les joueurs lui doivent le respect.

En dehors des entraînements dirigés, il n'y a aucune priorité, ni réservation quant à l'utilisation des tables.

Les heures d'entraînements prévues avec entraîneurs sont affichées.

## Article VIII - UTILISATION DU MATERIEL

Il est demandé de respecter la propreté de salle, le matériel : tables, séparations, etc. ...

En particulier, il est interdit :

- De donner des coups de pied dans les tables et les séparations.
- De jeter sa raquette ou de frapper avec celle-ci sur la table.

De poser quoi que ce soit sur les filets et leurs supports.

 En cas de dégradation, tout coupable sera puni sévèrement.

La sanction sera prise par le Comité directeur et pourra prendre diverses formes : remboursement des dégâts, exclusion, travaux dans l'intérêt du club.

Aux heures d'ouvertures, l'installation du matériel ne pourra se faire que sous l'autorité des responsables de l'association.

## Article IX - UTILISATION DU VESTIAIRE

Le vestiaire sera utilisé pour changer de tenues et y entreposer ses affaires. Il doit être respecté par chacun, la propreté et l'hygiène étant des éléments primordiaux.

Afin d'assurer la sécurité des biens, une clé est à notre disposition, le dernier sorti ferme le vestiaire et redescend la clé dans la salle.

Sans cette précaution élémentaire, il sera impossible de garantir la sécurité des biens, c'est l'affaire de tous.

## Article X - PREPARATION DE LA SALLE

Il est du devoir des joueurs de laisser la salle dans l'état qui permet son utilisation par les autres après chaque compétition et entraînement, et avant chaque compétition de préparer la salle afin que les rencontres puissent se dérouler normalement.

## Article XI - APPEL AU BENEVOLAT

Le CTT Beauchamp se réserve la possibilité de solliciter ponctuellement la participation des parents pour l'organisation de manifestation.

## Article XII - CHARTRE REGIONALE

L'adhérent reconnaît avoir reçu la chartre régionale d'éthique et de déontologie du sport en lle de France.

Je soussigné(e) (responsable légal pour les mineurs) :

Reconnais avoir pris connaissance de la Charte d'adhésion au Club de Tennis de Table de Beauchamp pour la saison 2020/2021.

-	a	n	2	tı	ır	Δ	•
SI	ч		a	u	41	c	•
	_						

## REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies dans cette fiche d'inscription sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Sauf opposition de votre part, ces informations font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFTT à des fins commerciales ou associatives. Cette opposition doit être adressée soit au service informatique de la FFTT (<a href="mailto:informatique@fftt.email">informatique@fftt.email</a>), soit à l'organisme gestionnaire ; elle peut également être notifiée en se rendant sur l'espace licencié (<a href="http://www.fftt.com/espacelicencie">http://www.fftt.com/espacelicencie</a>).

Les données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale) sont indispensables à la délivrance de votre licence par la FFTT.

Par la présente demande d'inscription, vous êtes informé de la publication de vos résultats obtenus au cours des compétitions en lien avec celle-ci sur les supports officiels de la FFTT ou agréés par celle-ci. Ces résultats feront apparaître « nom, prénom, catégorie d'âge et club ».

Protection des données : En vertu du droit à l'oubli, vous avez le droit de demander à la FFTT, l'effacement de vos données à caractère personnel (nom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, téléphone, courriel). Pour cela, merci de vous adresser à votre organisme gestionnaire. En cas de non renouvellement de licence, ces données à caractère personnel seront conservées par la FFTT jusqu'à la fin de la saison suivante ; elles seront ensuite inaccessibles.

<u>www.cttbeauchamp.fr</u> e-mail : <u>contact@cttbeauchamp.fr</u>